

Marianne COHN 1922 - 1944

*Jeune résistante,
engagée dans le sauvetage d'enfants
juifs traqués par le régime nazi.*

*Elle est interceptée sur le territoire de
VIRY avec un groupe de 32 enfants
qu'elle convoyait à la frontière suisse le
31 mai 1944.*

*Incarcérée à Annemasse dans la prison
du Pax, elle se sacrifie en refusant
l'évasion qui lui était proposée par la
Résistance, protégeant ainsi la vie
des enfants.*

*Elle meurt sous la torture quelques
semaines plus tard, sans avoir parlé.*

Hommage à Marianne Cohn et aux Résistants nationaux de Viry

M. le Sous-Préfet,
Mme la Députée,
M. le Sénateur,
M. le Président du Conseil
Départemental,
Mmes et MM. les Conseillers
régionaux et départementaux,
M. le Pdt d'Annemasse Agglo,
Mmes et MM. les Maires, Adjoints
et Conseillers municipaux,
MM. les représentants des
pompiers,
Mmes et MM. les représentants
des forces de l'ordre,
Mmes et MM. les représentants
des associations,
Mme l'Inspectrice d'Académie,
Mmes et MM. les enseignants,
Mmes et MM. habitants de Viry,
Mesdames et Messieurs,
Et vous les enfants.

C'est un grand plaisir pour la
Municipalité de vous accueillir à
Viry et je vous remercie car, grâce
à vous, ce moment particulier l'est
plus encore et votre présence
donne plus d'ampleur à cette
inauguration.

Ce moment est particulier parce
que ce genre d'événement n'est
pas courant dans une commune
et parce que, à Viry, nous n'avons
jamais organisé une manifestation
pour l'attribution d'un nom à une
rue ou à un bâtiment.

Le nom de Marianne Cohn a fait
l'unanimité auprès du Conseil
Municipal pour orner le mur
de son école élémentaire, cette
jeune femme à peine sortie de
l'adolescence et qui a fait le
sacrifice de sa vie pour que vivent
des enfants.

Cette plaque et ces stèles, qui vont
vous être dévoilées, nous aideront
dans ce devoir de mémoire,
ce souvenir des sacrifices
humains. Elles contribueront
à faire qu'à chaque passage ici
une pensée s'envole pour une
éternelle reconnaissance. Elles
perpétueront le souvenir pour
que personne n'oublie jamais ce
que la guerre comporte comme
horreur, ce que la guerre a comme
capacité destructrice, ce que la
guerre inflige aux populations
civiles, ce que la guerre laisse
comme marques indélébiles dans
les corps, dans les esprits et dans
les cœurs.

C'est pour cela que je voudrais
qu'aujourd'hui cette inauguration
soit une ode à la paix. Nous
pourrions vouloir croire que le
monde s'est pacifié et pourtant ce
n'est pas le cas.

Plus que jamais nous devons donc
œuvrer pour la paix.

C'est le bien collectif le plus
précieux mais d'une grande
fragilité.

Mettons tout en œuvre pour
préserver ce trésor qu'est la paix.
Pour cela, il nous faut cultiver le
devoir de mémoire, le souvenir,
développer l'éducation à la paix.

Je voudrais remercier l'association
des Anciens Combattants de Viry,
l'association MemoralleM, la
Directrice de l'école élémentaire

et son équipe enseignante, MM.
Joseph Banon et Henri Moos pour
leur participation à ce travail de
mémoire mené auprès des enfants,
le Conseil Départemental et
MemoralleM pour le financement
des stèles et toutes les personnes
intervenantes à cette cérémonie
afin de la rendre encore plus
intense.

Je n'oublie pas non plus le Conseil
Municipal et tout le personnel
communal (leur intervention
« très matinale » suite aux
intempéries de cette nuit) et plus
particulièrement Kristine Kastrati,
responsable de la communication.
Alors oui il fallait un espace du
souvenir à Viry pour que personne
jamais n'oublie ces noms :
Marianne Cohn, Joseph Fournier,
Raoul Fournier et Emile Barras !

Que l'évocation de ces noms nous
fasse entendre intact leur message
de courage.

*Allocution d'accueil
M. André Bonaventure
16 juin 2019*

